



**FAVORISER L'IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX  
DANS LA GESTION INTEGREE DES ZONES COTIERES**

**Guide méthodologique**

**Juillet 2016**

## Sommaire

1. INTRODUCTION .....	4
2. A PROPOS DU GUIDE .....	5
2.1. Objectifs.....	5
2.2. Lecteurs visés.....	5
3. METHODOLOGIE GENERALE.....	7
4. ETAPE 1 : PRELIMINAIRE.....	8
▪ Séquence 1 : Délimitation préliminaire de la zone GIZC.....	10
▪ Séquence 2 : Production d'une documentation descriptive de la zone côtière .....	11
5. Etape2 : Comprendre les enjeux, les défis des acteurs nationaux et régionaux par rapport aux problèmes de gestion de la zone GIZC identifiée(Mission exploratoire) .....	13
6. Etape3 : Prise de connaissance des enjeux des acteurs territoriaux,identification des principales parties prenantes locales, délimitation socio-territoriale et administrative, cartographie et identification des écosystèmes existants.....	16
7. Etape 4 : Organisation d'ateliers régionaux et locaux de sensibilisation et de partage d'informations sur les enjeux et défis de gestion .....	20
8. Etape 5 : Mise en place des comités locaux de gestion intégrée des zones côtières .....	22
9. Etape 6 : Initiation d'une plate forme locale de GIZC .....	24
10. Etape 7 : Mise en place de l'équipe de planification GIZC .....	26
11. Etape 8 : Formation de l'équipe planification GIZC.....	27
12. Etape 9 : Planification stratégique participative de la zone côtière.....	28
12.1. Sous étape 1 : Comprendre, réfléchir, relier, modéliser et explorer .....	30
▪ Séquence 1 : Reflexion et identification des problèmes et des enjeux majeurs .....	31
▪ Séquence 2 : Hiérarchisation des problèmes et validation élargie par les principales parties prenantes .....	32
▪ Séquence 3 : Reflexion et identification des causes et des causes profondes des problèmes prioritaires identifiés .....	33
▪ Séquence 4 : Identification et échange sur les indicateurs de durabilité .....	34
12.2. Sous étape 2 : Suggérer et agir.....	36
▪ Sequence 1 : Restitution des résultats de la sous étape 1 .....	36
▪ Séquence 2 : Etablissement d'une vision collective partagée et déclinaison en axes stratégiques de gestion durable à moyen et long terme .....	37
▪ Séquence 3 : Cadre des résultats stratégiques d'intervention .....	38

13. Etape10 : Arrangements institutionnels pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion intégrée de la zone côtière.....	40
14. Etape 11 : Restitution, communication et sensibilisation en vue d’obtenir une appropriation élargie .....	43
ANNEXE 1 : Renforcement des capacités : un besoin impérieux d’accompagnement et d’ouverture .....	44
ANNEXE 2 : Indicateurs.....	47
ANNEXE 3 : De l’utilité de l’approche territoriale pour favoriser le succès de la GIZC .....	49
ANNEXE 4 : La communication, composante déterminante pour l’appropriation de la GIZC.....	51

# 1. INTRODUCTION

---

Dans les pays du Maghreb comme sur l'ensemble du bassin méditerranéen, la pression sur les zones côtières s'est accentuée ces dernières années du fait d'une littoralisation exacerbée, d'un niveau de pollution qui continue à s'accroître et d'une exploitation accrue sur les ressources naturelles de la frange côtière que ce soit à terre comme en mer.

Cette densification de l'anthropisation et une gestion non durable de l'espace littoral et de ses ressources sont à l'origine de perturbations avérées et en constante augmentation impactant la biodiversité, et à l'origine de conflits d'usage sans cesse croissants affectant les ressources naturelles et les espaces côtiers.

En réponse à ces pressions et à la prise de conscience générale des enjeux de gestion de la zone côtière, des politiques en faveur de la gestion durable des espaces et des ressources ont été développées. Dans ce sens la Gestion Intégrée des Zones Côtières fait la promotion d'une gestion durable des activités, des usages et des aménagements prenant en considération les aspirations des populations locales en matière de développement social et économique et en assurant la préservation du patrimoine naturel et culturel.

Ces politiques qui commencent à faire leurs preuves dans de nombreux sites dans le monde et notamment en Méditerranée sont encore pionnières et localisées et souvent sporadiques dans les pays d'Afrique du Nord. Elles visent à faire évoluer les visions et les politiques plutôt sectorielles qui régissent la gestion du littoral, en tenant compte de la complexité des enjeux et des relations entre les usages et des rapports entre acteurs.

De telles démarches, doivent par essence s'inscrire sur le long terme et ne doivent en aucun cas être considérées comme des projets limités dans le temps, même si certains projets peuvent s'inscrire comme des jalons dans la concrétisation des différentes étapes de la planification et de la mise en œuvre de la GIZC.

La GIZC s'inscrit essentiellement à l'échelle locale, son développement dépend souvent des méthodologies adoptées dès ses prémices puis dans sa planification, avec une incontournable prise en considération des spécificités du territoire côtier, des dynamiques qui le caractérise et leur intégration dans un projet de territoire partagé et approprié localement par l'ensemble des parties prenantes.

A ce jour, les projets et initiatives GIZC dans les pays d'Afrique du Nord demeurent isolés et sporadiques, limités dans le temps comme si considérées comme de simples projets. Elles sont faiblement ancrées institutionnellement tant au niveau national qu'au niveau local, tributaires pour leur fonctionnement de financements irréguliers, les dispositifs GIZC peinent à se concrétiser et à se pérenniser.

Il importera donc à ce guide d'orienter les acteurs du développement durable dans les zones côtières : établissements publics, collectivités territoriales, et organisations de la société civile des méthodologies à adopter pour une gestion intégrée et collective de leurs territoires intégrant les impératifs de développement et de conservation.

## 2. A PROPOS DU GUIDE

---

### 2.1. Objectifs

---

Ce guide a pour objectif d'initier une culture et d'améliorer les pratiques axées sur la participation des acteurs locaux dans la gestion intégrée des zones côtières et de renforcer les capacités en matière de planification territoriale stratégique et de mise en œuvre.

#### **Le guide offre aux lecteurs :**

- Une compréhension des processus méthodologiques, des démarches à adopter et des principes directeurs régissant la mobilisation des acteurs en vue de la gestion intégrée des zones côtières.
- Une connaissance des dispositifs à mettre en place pour la gestion partenariale de ces espaces

#### **Le guide permet :**

- De faire le lien entre les défis à affronter et les réponses apportées par gestion intégrée des zones côtières
- De mettre à la disposition des lecteurs des éléments pratiques et faciles à mettre en œuvre pour une mise en œuvre efficace de plans d'actions concrets.

Le but final de ce guide est de contribuer à assoir des changements de comportement dans la gouvernance des territoires côtiers en faveur d'une gestion intégrée des zones côtières (GIZC) et une contribution effective des acteurs, notamment les organisations de la société civile dans la concrétisation des stratégies et des plans d'actions intégrés.

### 2.2. Lecteurs visés

---

- Gestionnaires des zones côtières,
- Représentants gouvernementaux,
- Responsables des collectivités territoriales
- Organisations de la société civile (associations, organisations professionnelles...) directement ou potentiellement impliqués à l'échelle du territoire qui envisagent :
  - de mettre en œuvre des démarches collectives qui guideront des politiques de gestion intégrée des zones côtières
  - de prendre des décisions collectives et concertées liées à la gestion intégrée des zones côtières
  - de contribuer à la mise en œuvre des plans d'actions intégrés

Les conseils et les contributions que peuvent apporter les acteurs locaux, à travers leur savoir-faire, leur connaissance du territoire et des jeux d'acteurs sont souvent d'une importance cruciale et doivent par conséquent être prises en considération dans les politiques, les stratégies et les actions à mener pour aboutir à une gestion durable, pragmatique et vertueuse de la frange côtière.

### 3. METHODOLOGIE GENERALE

---

Basé sur les leçons tirés des expériences GIZC menées au niveau des pays du Maghreb, l'implication de la société Civile « locale » dans les démarche GIZC, est tributaire de deux aspects importants :

- L'amélioration du cadre institutionnel et juridique en vue de mettre en place les outils et les mécanismes qui permettent la meilleure collaboration entre les acteurs des niveaux local, régional et central et également entre les acteurs gouvernementaux avec ceux de la société civile
- L'adoption d'une démarche méthodologique de GIZC bien adaptée et inclusive en vue de permettre la meilleure implication de tous les acteurs jugés importants dans la gestion des zones côtières ainsi que leur meilleure responsabilisation quel que soit leur position et leur pouvoir d'influence

En effet, par la proposition de ce guide, il est recherché l'introduction des améliorations jugées importantes dans la démarche méthodologique afin de mieux appréhender la question de l'intégration et de la participation au sens large du terme.

Dans cette proposition, l'amélioration des pratiques de travail multi acteurs, la collaboration avec la société civile et les dispositions institutionnelles à mettre en place sont priorisés.

Méthodologiquement, le guide proposé est articulé autour de 11 grandes étapes. Ces étapes offrent un processus logique et progressif à même de créer les conditions d'une bonne implication/participation des acteurs locaux. Pour chaque étape il est fixé un contenu et un objectif spécifique.

## 4. ETAPE 1 : PRELIMINAIRE

---

Cette étape est destinée à ancrer l'initiative auprès de son instigateur puis auprès de partenaires stratégiques pouvant être du niveau central, régional ou local.

L'instigateur ainsi que ses partenaires au niveau central, assureront un ancrage dans le temps et une légitimité et une reconnaissance du processus.

### Objectifs

Il s'agit pour cette étape d'établir l'assise qui permettra de développer l'initiative GIZC dans les meilleures conditions.

La mission doit être accomplie avec comme objectifs :

- L'information des acteurs clé autour du concept de la GIZC
- Collecte préliminaire de données sur le site et adéquation avec la mise en place d'une GIZC à travers un exposé de motifs clair faisant apparaître les caractéristiques du site :
  - Périmètre
  - Etat des lieux : milieu naturel, aspects socio-économiques et culturels, gouvernance, cadre juridique
  - Etat des initiatives, projets et programmes pouvant être en rapport avec la GIZC
  - Analyse préliminaire rétrospective et prospective faisant apparaître les potentialités, les contraintes, pressions et perturbations
  - Identification préliminaire des acteurs impliqués par la gestion du site
- Sensibilisation des acteurs centraux qui constituent pour la plupart, des tutelles aux acteurs institutionnels locaux en vue de leur appropriation de la démarche, de leur intérêt pour la discussion du contenu de l'initiative et de leur mobilisation directe ou à travers leurs représentants locaux ou régionaux dans la mise en œuvre des différentes étapes du processus et enfin de l'acceptation de la méthodologie et de la feuille de route proposée.

#### **Encadré N°1**

##### **Préalables**

Une démarche GIZC ne peut émerger que si elle est suscitée. Les instigateurs peuvent être de diverses origines : il peut s'agir d'instances centrales, régionales ou locales qui doivent disposer d'un solide argumentaire pour convaincre les partenaires techniques et financier internationaux et nationaux.

Cette démarche peut émaner de l'Etat, notamment des hautes instances en charge de l'environnement et du développement durable visant des modes de gouvernance et de gestion alternatifs et intégrés au niveau d'une zone côtière. Mais une telle idée peut également émerger dans d'autres instances nationales et locales voire de la société civile, de telles requêtes peuvent ou

non être véhiculées vers les instances de prise de décision<sup>1</sup>.

D'autre part, il est nécessaire de disposer d'une masse critique d'informations, avant d'entamer une telle initiative afin de disposer d'une photographie de l'état du site et d'une connaissance des acteurs. De telles informations permettent de circonscrire les caractéristiques du site et de disposer des tous premiers argumentaires.

Enfin, il est important, même si une telle initiative de développement durable et de bonne gouvernance peut être pionnière sur un territoire côtier donné, de connaître et de se greffer sur des systèmes de planification existants, des projets en cours ou à venir et bien entendu de ne pas faire abstraction des expériences similaires passées : il peut s'agir de projets de planification et de gestion comme les schémas et les plans d'aménagement, les plans de gestion d'espaces naturels, les plans de développement communaux. Comme, il importe d'avoir une bonne lecture des systèmes existants et qui permettraient de prendre en charge, moyennant adaptation la gouvernance de la GIZC sur le territoire côtier. Il semble possible que la gouvernance GIZC puisse trouver sa place dans les conseils de wilayas, de gouvernorats, de communes, etc... ou de dispositifs similaires comme les agendas 21 locaux.

Tous ces préalables visent une meilleure implication des acteurs dans un tel exercice qui permettra de réaliser les objectifs stratégiques et opérationnels légitimes au niveau du territoire tant au plan de la gouvernance que de la gestion du territoire en question. Cette mobilisation locale apportera une valeur ajoutée car permettant le dialogue entre les acteurs, la synergie entre différentes initiatives et projets sectoriels et favorisera l'émergence d'une tradition de gouvernance vertueuse s'appuyant sur une communication optimisée et impliquant les acteurs dans des processus participatifs consultatifs, délibératifs voire même contributifs.

## Démarche

La démarche adoptée comprend les étapes suivantes :

- Préparatifs :
  - exposé de motifs et des objectifs de l'initiative, de son contenu et de ses jalons,
  - exposé des caractéristiques des sites pré-identifiés pour mener l'activité,
  - identification de partenaires potentiels qui constitueront un comité de pilotage et de suivi
  - identification préalable d'un comité technique et, si nécessaire d'un ou de prestataires pour mener les actions initiales et l'accompagnement du processus
- Réunion du comité de pilotage et de suivi et du comité technique:
  - Exposé des objectifs de la mission, de son contenu, de ses jalons et du plan de travail
  - Moyens humains et financiers à mobiliser (internes ou externes)
  - Clarification de la feuille de route et des termes de référence
  - Exposé et discussion de la pertinence du choix du ou des sites et des limites géographiques,
  - Ajustement et validation de la feuille de route et du plan de travail
  - Définition du rôle et des fonctions des membres du comité de pilotage et de suivi
  - Pré-identification collégiale de relais locaux facilitateurs de l'initiative GIZC

---

<sup>1</sup> En fonction du niveau de décentralisation en vigueur dans le pays

## Produits attendus

Au terme de cette étape les produits suivants sont assurés :

- Un plan de travail détaillé du processus est élaboré, discuté et validé par le comité de pilotage et de suivi de l'activité GIZC.
- Un comité de pilotage et de suivi est identifiée et mise en place. Les rôles sont définis.
- Une liste de sites et de leurs périmètres est établie, les relais locaux sont identifiés. Leur rôle de relai est avéré, ils assureront la liaison entre le comité de pilotage et de suivi, la facilitation du travail des experts chargés d'accompagner et d'animer le processus au niveau local ainsi que les parties prenantes locales.

## Outils et supports

Note de synthèse décrivant l'activité, termes de référence de la mission, fiches signalétiques des sites pilote pré-identifiés. Procès-verbaux et mémorandum fixant la gouvernance, le fonctionnement et le rôle de chacune des trois instances

### ▪ Séquence 1 : Délimitation préliminaire de la zone GIZC

La GIZC vise une gestion exemplaire des territoires côtiers favorisant une approche globale et intégrée et qui considère une superposition de fonctions, d'activités et de politiques. A défaut d'une définition unanime du territoire côtier d'un pays à l'autre, la gestion intégrée de la zone côtière s'intéresse, selon le protocole au littoral dont les frontières en mer sont définies par la limite des eaux territoriales et à terre par les entités littorales compétentes.

Le périmètre d'intervention de la GIZC est variable pour un territoire donné, il est défini préalablement par l'entité (acteur public, OSC, groupe d'acteurs) instigatrice de l'initiative en fonction d'une perception (préalable également) d'éligibilité de ce territoire à la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée.

Cette pré-délimitation peut être rigoureuse et basée sur des éléments documentaires – même sommaires mais pertinents ou alors sur une volonté émanant d'enjeux clairement identifiés et exprimés. Elle peut découler par exemple de documents d'aménagements et de gestion localisés sur le territoire national et concernant des sites dépendant d'une entité territoriale bien définie de niveau régional (wilayas, gouvernorats, provinces) ou de niveau local (communes, municipalités) voire des aires protégées. Ainsi pourrait être initiée une démarche GIZC locale.

#### **Encadré n° 2**

##### **Un critère important pour la délimitation du périmètre de la GIZC : l'identité du territoire**

Afin que les stratégies adoptées pour l'espace côtier soient appropriées et dans une certaine mesure légitime auprès du grand public et leurs représentants locaux, il est primordial de prendre en considération l'identité du territoire. Cette notion parfois difficile à appréhender de l'extérieur est une perception collective locale d'appartenance intégrant le vécu historique de cet espace, son présent et des aspirations communes, au-delà de cette perception, il présente également une

identité géographique, paysagère, culturelle, sociale, culturelle et économique.

La démarche GIZC a tout intérêt à prendre appui sur cette proximité identitaire, les limites du territoire ainsi identifié sont le plus souvent différentes des limites des découpages administratifs.

La seconde option de choix de sites peut également découler d'une stratégie nationale GIZC qui permet une pré-identification de territoires côtiers à des échelles inférieures : niveau inter-régional, régional voire local.

Ces deux options permettent de définir une première approximation des périmètres des zones d'intervention. Celles-ci sont circonscrites sur la base d'une caractérisation « éco-sociosystémique » et culturelle qui permet de juxtaposer les différentes zones côtières en fonction :

- de leurs caractéristiques, naturelles, sociales, économiques et culturelles
- d'une taille qui puisse répondre aux exigences de proximité nécessaire pour la création pour l'adhésion des acteurs locaux à une démarche GIZC sur un territoire et des parties prenantes qu'ils connaissent
- d'une adéquation, si possible, même partielle avec les délimitations administratives, ce facteur peut faciliter la mise en œuvre du dispositif.
- et du niveau d'interrelations entre les enjeux sectoriels favorables et impactant

Cette pré-délimitation est un préalable à une définition participative du périmètre de la zone côtière devant faire l'objet d'une GIZC. Cette étape permet aux acteurs locaux d'émettre leurs avis et commentaires sur les « frontières » de la zone, voire de les redessiner. Un tel exercice permet de prendre en considération des connaissances qui même si elles sont parfois empiriques, sont très proches de la réalité ; ces connaissances qui ont notamment trait aux usages, aux usagers et aux conflits d'usage sont cruciales et viennent souvent compléter les connaissances émanant de documents plus techniques. L'objectif pour le territoire côtier faisant l'objet d'une démarche GIZC étant de pouvoir être géré de manière suffisamment autonome même si les frontières fixées restent de toute façon relatives puisque ce territoire est relié à des entités voisines terrestres et marines interagissant avec la zone d'intervention. Ces zones adjacentes, même si elles sont localisées sur des territoires situés en dehors de la zone en question et dépendent de dispositifs de gouvernance et de planification différents doivent également faire l'objet d'une attention particulière et faire l'objet de mesures à négocier soit dans le cadre d'une planification GIZC à des échelles plus grandes, soit avec les autorités régissant les territoires voisins, qu'il s'agisse d'autorités administratives ou des entités GIZC.

## ■ Séquence 2 : Production d'une documentation descriptive de la zone côtière

### Objectifs

Synthèse préliminaire des enjeux du site et de ses problèmes majeurs

### Démarche

La justification du choix du site doit se faire sur la base d'une revue documentaire, il en découle des fiches synthétiques descriptives faisant état des caractéristiques de la zone aux plans environnemental, social, économique et culturel. Une courte analyse doit faire apparaître les enjeux spécifiques à cette zone, potentialités et problématiques, les tendances et les risques. Une revue préliminaire des usages, des usagers et des jeux d'acteurs viendrait compléter ce synopsis

### **Produits attendus**

- Fiche signalétique du périmètre GIZC (social, économique, culturel, économique...)
- Un premier état du lieu
- Une première analyse
- Une synthèse des principaux enjeux

## 5. Etape2 : Comprendre les enjeux, les défis des acteurs nationaux et régionaux par rapport aux problèmes de gestion de la zone GIZC identifiée (Mission exploratoire)

---

### Objectifs

Cette étape vise à :

- sensibiliser à la démarche,
- dresser un premier bilan non-exhaustif des enjeux et des défis de la zone ciblée pour une démarche de gestion intégrée de zone côtière
- établir la liste, la cartographie et le rôle des acteurs et évaluer leurs capacités et contraintes ainsi que leurs motivations quant à une gestion intégrée de la zone cible tout en cherchant un affinement de la délimitation du périmètre de la zone cible
- et collecter des informations complémentaires.

### Démarche

Cette étape nécessite l'organisation des entretiens individuels qui seront menés avec des différents interlocuteurs à plusieurs niveaux (national, régional) et appartenant à différentes catégories (gouvernementales, non gouvernementales et privés)

Certainement, par rapport aux acteurs identifiés, il y aura une grande diversité de parties prenantes (acteurs publics, privés, associatifs) et d'enjeux, ainsi que des jeux de pouvoir et d'influence

Pour que l'exercice soit efficace et pertinent, il doit mobiliser les acteurs représentatifs par rapport à la problématique en se référant aux résultats de **l'étape 1** et aux défis à étudier et ne pas occulter des acteurs pertinents qui pourraient influencer les objectifs de gestion à identifier d'une manière participative impliquant toute les parties prenantes. Sinon la qualité de la démarche sera affectée au moins par un manque d'engagement et de participation de certaines catégories d'acteurs.

Cette étape est également importante car elle permet de maîtriser la problématique de la zone cible par une gestion intégrée en se référant aux points de vues des acteurs, de comprendre les enjeux, les antagonismes et les antagonistes, ainsi que les pouvoirs d'influence des parties prenantes, afin de préparer les acteurs les plus concernés pour les étapes suivantes de la mise en œuvre de cette démarche.

Les entretiens et les rencontres d'échanges avec ces principaux acteurs permettraient d'identifier et/ou de valider les argumentaires derrière la priorisation d'une telle zone pour une démarche de gestion intégrée des zones côtières.

### **Encadré N°3**

#### **Participation et engagement des parties prenantes**

Il est crucial que les parties prenantes les plus concernées soient impliquées pendant toutes les étapes de la démarche à engagement de gestion intégrée de zone côtière afin de gagner leur adhésion et de parvenir à leur engagement effectif quant à leurs actions futures.

Une démarche réussie de gestion intégrée de zone côtière doit inciter les différents acteurs à réfléchir de la manière la plus ouverte et créative possible sur les objectifs qu'ils voudraient atteindre et de les encourager à s'organiser en conséquence, notamment pour mettre en œuvre leur vision de gestion partagée et convenue.

La démarche doit garantir la participation d'un grand nombre de parties prenantes à même celles de la société civile ainsi que les moins capables de défendre leurs intérêts.

Avant d'engager le processus avec les parties prenantes, il convient avant tout de collecter et de rassembler des informations sur les principales difficultés, problèmes au niveau national, régional et local liés à la gestion intégrée et qui devraient être traités. Ces informations pourraient être collectées auprès des instances nationales gouvernementales, en faisant recours aux études existantes, rapports d'activités, rapports de projets et de programme et de stratégies publiés, études d'évaluation...

L'information collectée doit être examinée et les idées qui sortent de cette analyse préliminaire seront partagées lors des discussions avec les parties prenantes et pour pouvoir débiter les négociations entre les divers acteurs avec des idées relativement claires concernant les principaux problèmes et défis à surmonter.

Notons que à ce stade, l'attention doit se porter sur la sélection de domaines vastes, plutôt que sur des solutions spécifiques, par exemple, il convient de se concentrer sur les grands enjeux tels que la gouvernance (cadre politique et institutionnel), l'environnement et le changement climatique, urbanisation, développement socioéconomique. L'objectif est de s'assurer que les domaines de travail ont été identifiés et qu'ils correspondent globalement aux problématiques qui seront traitées par la GIZC.

### **Produits attendus**

Cette étape permettra la mise en œuvre des activités suivantes :

- Identification des acteurs concernés par la gestion intégrée de la zone proposée;
- Identification des stratégies, des plans et des projets de développement concernant la zone cible
- Identification des intérêts, des attentes et des besoins de ces acteurs ;
- Compréhension des enjeux, défis et opportunités qu'offre la zone ciblée par la démarche de gestion intégrée de zone côtière

- Etablir une cartographie de ces acteurs permettant de cerner leur motivation, importance et interaction
- Validation et justification du choix de la zone et de son périmètre d'intervention
- Identification des organisations de la société civile agissantes des national et régionales qui pourraient avoir un rôle dans la gestion intégrée
- Pré-identification de la problématique de gestion.

## 6. Etape3 : Prise de connaissance des enjeux des acteurs territoriaux, identification des principales parties prenantes locales, délimitation socio-territoriale et administrative, cartographie et identification des écosystèmes existants

---

### Objectifs

- Maitriser les enjeux sociaux territoriaux et économiques à l'intérieur de la zone délimitée et les découpages administratifs et socio-territoriaux établis et fonctionnels.
- Etablir une liste des principaux acteurs de la société civile locale à consulter

### Démarche

Cette étape commence par l'organisation d'une visite de prospection et de prise connaissance du site et de ses enjeux sociaux territoriaux à organiser en équipe multi acteurs composée par des représentants des acteurs régionaux et centraux les plus concernés.

Elle sera organisée sous forme :

- de visite guidée et animée par le correspondant local et/ou un facilitateur désigné
- et d'entretiens semi structurés qui portent sur les types d'usages, les usagers, les occupants formels et informels, les associations actives dans le domaine de l'environnement et du développement au niveau du paysage...

#### **Encadré n°4**

##### **Ne pas omettre la représentativité géographique des populations**

Localement, la zone pouvant être étendue et présenter des enjeux complexes au plan administratif et socio territorial, il est important de s'appuyer sur des personnes ressources identifiés suite à une ou plusieurs visite de reconnaissance de la zone et sur la base des entretiens formel et informel organisés avec des correspondants locaux (Commune, autorité locale, des services locaux des administrations régionales et/ou centrale rencontrés lors de l'étape précédente) qui connaissent

bien la zone et les parties prenantes locales.

L'identification des acteurs locaux et de la société civile doit se faire en fonction des situations en étroite collaboration avec les communes et/ou les autorités locales et/ou les services locaux des administrations régionales et/ou centrale les plus concernées.

Elle se base sur les critères suivants :

- L'intérêt porté au site et à ses problématiques ;
- L'impact présent ou potentiel de leurs activités sur le site ;
- Les connaissances et les savoirs locaux existants pouvant aider dans la mise en place du processus de participation territoriale stratégique ;
- Les droits traditionnels existants ;
- Le pouvoir et l'influence dans les décisions se rapportant à la gestion du site ;
- Pouvoirs d'influences et capacité pour à mener à bien le rôle lors.

Les prises de contact et les discussions individuelles sont organisées avec les acteurs potentiellement concernés et abordent les thèmes suivants :

- Présentation de l'initiative ;
- Echanges sur les problématiques du site, contraintes et enjeux de gestion ;
- Rôle des acteurs ;
- Relation avec les autres acteurs institutionnels au niveau local et régional.

## **Produits attendus**

A l'issue de cette visite, les premiers éléments relatifs aux enjeux et aux problématiques socio territoriales de la zone GIZC auront été rassemblé et synthétisé et les principales catégories sociales y compris celles de la société civile locale auront été identifiés. Une première idée sur les associations actives et les catégories d'acteurs à inviter. Les produits de cette étape seront présentés sous forme :

- Un rapport de synthèse sur les résultats de la prospection au niveau des sites : le rapport doit permettre aux experts de disposer d'une masse critique d'informations nécessaires pour mener l'exercice. Ce document comprend également les enjeux, les défis et les opportunités majeures de la mise en œuvre de l'initiative au niveau de chaque site ;
- La cartographie des acteurs locaux et de la société civile à impliquer dans le processus participatif.

## **Outils et supports**

- Carte de délimitation de la zone GIZC avec un découpage administratif et socio territorial.
- Plan de travail de l'initiative ;
- Guide d'entretien semi-directif ;
- Information et échanges informelle et individuelle

**Encadré n°5**

**Influence de la société civile locale**

Le rôle de la société civile locale dans la mobilisation des acteurs, son pouvoir de mobilisation et d'influence et sa connaissance des problématiques du site, sont autant d'arguments légitimant son implication dans une démarche GIZC dans la zone cible.

En l'absence des mécanismes formalisés et des mécanismes de gouvernances, il est indispensable de mener une analyse des interactions afin de se rendre compte de la complexité du processus institutionnel opérationnel de GIZC.

	A1	A2	A3	A4	A5	A6	A7	A8	A9	A10
A1	Red	Green	Green	Red	Red	Red	Green	Red	Red	Red
A2	Green	Red	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Red	Green
A3	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Red	Red	Red	Green
A4	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Green	Red	Red	Green
A5	Red	Green	Green	Red	Red	Green	Green	Red	Green	Red
A6	Red	Green	Red	Green	Green	Green	Green	Red	Green	Green
A7	Red	Green	Red							
A8	Red	Green	Red	Green	Green	Red	Green	Green	Green	Green
A9	Red	Green	Red	Green	Green	Red	Green	Red	Red	Red
A10	Red	Red	Red	Red	Red	Red	Green	Green	Green	Red

A : acteurs

- Cloisonnement
- Interaction et coordination

	Environnemental	social	économique
A1	Red		
A2	Green	Red	Green
A3		Red	
A4	Red		
A5	Red	Green	
A6			Green
A7	Green		
A8		Red	
A9	Green		Red
A10		Green	
A11	Red		
A12	Red	Green	
A13			Red
A14		Red	Green

Impact direct ■

Impact indirect ■

Pas d'impact

# 7. Etape 4 : Organisation d'ateliers régionaux et locaux de sensibilisation et de partage d'informations sur les enjeux et défis de gestion

---

## Objectifs

C'est une étape clé du processus à mettre en place pour une GIZC à organiser au niveau territorial, elle vise :

- l'identification des acteurs de la SC à impliquer dans une démarche GIZC
- l'obtention de l'adhésion des acteurs locaux et régionaux à la démarche qui sera organisée.

**Au niveau régional**, La tenue des réunions d'information et d'échanges permettra de sensibiliser les autorités régionales et les autres acteurs institutionnels (professionnels, privés...) en vue de les motiver et pour obtenir leur adhésion à la démarche qui sera entreprise.

**Au niveau local**, Elle permettra d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux par sous unité socio territoriale sur les enjeux de gestion, de recueillir et de sonder l'empathie et l'intérêt des catégories d'acteurs locaux ainsi que leurs préoccupations en ce qui concerne la gestion de leur territoire. De telles rencontres organisées localement permettraient d'identifier les personnes ressources de la société civile, avec lesquelles sera entreprise une communication en vue de leur implication dans le cadre d'une démarche GIZC. (annexe 4)

## Démarche

Cette étape sera organisée d'un commun accord avec l'autorité locale et/ou territoriale concernée. A ce stade une lettre signée et envoyée par une instance nationale identifiée aux autorités locales et régionales concernées demandant d'organiser des rencontres au niveau local sur la présentation de la démarche GIZC à entreprendre au niveau de la zone cible

Dans cette lettre, il sera demandé à la partie qui sera chargée de l'organisation de cette rencontre d'inviter des personnes ressources représentatives des catégories d'acteurs concernés notamment, celles qui ont été identifiées lors de la visite de reconnaissance **menée lors de l'étape 2**.

Lors des rencontres, l'animateur de la démarche GIZC exposera en utilisant des présentations Power Point et des plans cartographiques, (carte de délimitation, carte de zonage écologique, carte de délimitation administrative...) le contenu de la démarche et ses finalités, les problématiques et les enjeux de gestion tels qu'identifiés et synthétisés à partir de la documentation et des entretiens organisés avec les principaux acteurs institutionnels concernés.

Il ouvrira les discussions et apportera les clarifications nécessaires aux questions qui seront posées par les présents en ce qui concerne la démarche à engager et recueillera les attentes et les préoccupations des participants.

Il est sollicité pour intervenir et pour informer les participants de tout ce que le processus GIZC implique en terme de mobilisation, organisation de rencontres et d'ateliers participatif multi acteurs, échanges d'informations entre les divers parties prenantes, conciliation entre opérateurs et stratégies ...

Localement, et avec les acteurs de la société civile, il clarifie et informe les acteurs de la société civile de leur rôle et il les oriente pour qu'elles soient efficace lors du processus GIZC à mettre en œuvre et il demande aux participants de proposer/désigner un représentant local qui fera partie d'une **Commission GIZC multi acteurs** qui accompagnera tous le processus à engager lors des étapes suivantes.

Avant de clôturer la séance, il sera présenté à titre d'information le plan d'action des étapes suivantes à conduire avec un calendrier provisoire d'exécutions qui sera finalisé ultérieurement une fois validé par les acteurs concernés du niveau national.

### **Produits/résultats attendus**

Cette étape permettra d'établir un premier diagnostic territorial en vue de constituer une vision préliminaire sur les enjeux socio-territoriaux du site. Cette vision sera amendée au fur et à mesure de l'accumulation des connaissances et sur la base des diverses rencontres et entretiens qui seront organisés subséquemment.

- Elaboration d'une cartographie des acteurs territoriaux et de la société civile basée sur la légitimité de participation aux étapes de mise en œuvre de la démarche GIZC
- Découpage socio territoriale de la zone GIZC
- Identification des enjeux et des défis d'un point de vue des acteurs territoriaux et de la société civile
- Identification/mise en place d'un organe formel et/ou informel local de gestion intégrée des zones côtières.

## 8. Etape 5 : Mise en place des comités locaux de gestion intégrée des zones côtières

---

### Objectifs

Cette étape vise l'identification et l'organisation des acteurs locaux, notamment la société civile dans les secteurs situés dans la zone identifiée pour faire l'objet d'une GIZC.

### Démarche

La mise en place des comités locaux GIZC par sous unité socio territoriale, géographique et/ou administrative est une étape clé et fondamentale. Elle devrait être la résultante d'un processus d'échange et de sensibilisation à conduire localement et qui pourrait prendre des mois. Cet exercice permettra d'évaluer le contexte socio territorial de la zone cible et d'identifier les principales catégories sociales qui seront impliquées dans la démarche GIZC à initier. (ONG et autres représentants locaux). **Par cet exercice, il est important que tous le territoire côtier « GIZC » soit balayé et les différentes catégories sociales et territoriales soient représentées pour une meilleure légitimité de l'organe de représentativité qui sera créé**

Des entretiens tenus au niveau territorial avec les autorités locales, collectivités territoriales, des organisations professionnelles, ONG ainsi que d'autres échanges informels avec des personnes ressources rencontrées localement permettraient d'arriver à identifier la composition d'un comité local ayant la légitimité nécessaire pour représenter les groupes d'acteurs locaux lors d'une démarche GIZC à initier.

En fonction des situations et des contextes socio politiques et administratifs rencontrés, les comités locaux sont instaurés au niveau des territoires qui correspondent soit un découpage administratif, soit un découpage communal, soit à un découpage selon des unités socio territoriales homogènes comme il peut être fait selon un découpage géographique.

Une fois sensibilisés sur la démarche et ses objectifs, les groupes d'acteurs locaux seront invités à une réunion de constitution d'un comité local du site en procédant soit par des élections soit par des désignations. Le facilitateur de la démarche chargé de la sensibilisation et de l'appui à l'organisation des catégories sociales au niveau local en comité local GIZC informera les présents des critères de choix des membres ainsi que des principes généraux à respecter. Ce facilitateur local devra:

- être disponible et facilement joignable
- disposer de capacités à nouer des relations avec les autres parties et catégories sociales
- être accepté par le groupe et/ou la partie qui la représente

Les personnes qui forment le comité sont représentatives de toutes les catégories d'acteurs. (Pêcheurs, riverains, privés, ONG locale et autres professionnels).

La sélection des représentants doit être approuvée par les groupes qu'ils représentent et avec qui seront tenus de communiquer des informations sur la démarche à entreprendre, sur sa mise en œuvre ainsi que sur ses résultats de suivi. La légitimité des membres leur permettront d'être une force de conciliation et de conviction auprès du groupe locaux en vue d'une appropriation locale d'objectifs de gestion.

**Encadré n° 6**

**Le comité local GIZC: Rôles clés**

- Etre l'acteur principal à consulter localement lors du choix des options stratégique de gestion et lors de la mise en œuvre des plans d'action
- Etre l'acteur principal qui assure le relais avec les parties prenantes locales en diffusant les informations des deux côtés
- Facilite la mise en œuvre des plans d'action GIZC et contribue au suivi évaluation
- Assure la mobilisation et sensibilisation des parties prenantes locales

**Produits/résultats attendus**

Un PV de constitution du comité local GIZC signé par les catégories d'acteurs sociaux concernés

## 9. Etape 6 : Initiation d'une plate forme locale de GIZC

---

### Objectifs

A l'échelle de la zone GIZC des échanges devraient se faire dans un cadre approprié permettant de rassembler/réunir les principales parties prenantes concernés et influente et qui sont représentatives de toutes les catégories d'acteurs identifiés (institutionnels, scientifique privés, associatifs, ...). Faute d'un cadre pouvant réunir tous ces acteurs au niveau des pays concernés, des plateformes multi acteurs et/ou des commissions au niveau territorial (la zone GIZC) seront initiées et ce en fonction des contextes politiques de chaque pays. Cet organe sera dédié à la négociation et au suivi des engagements et de la mise en application des ententes trouvées entre les divers opérateurs de la GIZC identifiés lors des étapes (3 et 4) précédentes. Il cherche à trouver les intérêts et les compromis autour des objectifs communs et partagés, des plans d'action négociés et cherchant à renforcer la collaboration entre les divers opérateurs et acteurs de la GIZC

#### Encadré n° 7

##### **Les avantages des plateformes multiacteurs**

- Renforcer la qualité du dialogue et de la cohésion entre les acteurs territoriaux
- Etablir le dialogue entre les opérateurs du niveau local avec d'autres du niveau régional et même national et international concernés

### Démarche

L'idée de cette plate-forme émane d'une idée qui sera faite lors de la négociation du montage institutionnel pour la mise en œuvre de la stratégie GIZC ayant fait l'objet de plusieurs rencontres et ateliers d'échanges entre les divers opérateurs lors du processus de planification (voir étapes précédentes).

Une fois l'idée acceptée, les modalités d'opérationnalisation et les principes généraux de fonctionnement seront développées suite à un exercice participatif et seront par la suite consignés dans une convention et/ou un protocole d'accord signé entre les différents opérateurs.

En fonction des contextes politiques et administratifs, l'ancrage de cet organe pourrait se faire soit au niveau d'une commune sous forme d'une commission au niveau du conseil communal, soit au niveau d'un Gouvernorat/wilaya/province et dans ce cas ça sera sous forme de commission ou de sous-commission au sein d'une commission pré-établie.

## **Produit et résultats**

- Un protocole d'accord pour la constitution d'une plate-forme
- Des modalités de fonctionnements arrêtés
- Un ancrage institutionnel de cet organe convenu et accepté

# 10. Etape 7 : Mise en place de l'équipe de planification GIZC

---

## Objectifs

Elle vise la mise en place d'une équipe représentative des parties prenantes importantes et influentes par rapport la GIZC cible afin d'accompagner le processus de planification territoriale stratégique à engager lors des étapes suivantes

## Démarche

Les parties prenantes institutionnelles concernées dont l'importance quant à leur participation à une démarche GIZC a été démontrée lors des étapes 3 et 4 seront informées de l'intérêt de l'intérêt de la mise en place d'une équipe de planification composée de représentants des acteurs nationaux, régionaux et locaux représentatifs géographiquement et par catégorie d'acteurs.

Elles seront saisies afin de prendre les meilleures décisions quant au choix de leur représentant au sein de l'équipe de planification. Elles seront également informé que cet exercice de planification à engager nécessite l'organisation d'une série d'ateliers qui pourraient durer des mois afin d'analyser les problèmes de gestion, de débattre et de parvenir à des visions de gestion partagées, de mettre en place un cadre des résultats et des plans d'actions stratégiques de gestion intégrée de zone côtière... et que en fonction de la complexité et de l'envergure de la problématique l'équipe pourrait prendre des décisions pour solliciter la conduite d'études et de recherches complémentaires...

Concernant la société civile, les organisations les plus connues, les plus actives et les plus crédibles auront été identifiées et pourront intégrer directement l'équipe de planification. D'autres OSC ainsi que des personnes ressources représentatives des catégories sociales, professionnelles et représentant les comités locaux GIZC, désignées ou élues au sein de chaque unité socio-territoriale viendront alimenter la composition de cette équipe.

## Produits attendus

L'équipe de de planification GIZC représentative des principales parties prenantes a été formé suite à des désignations adressée par une lettre à l'instigateur de la démarche

# 11. Etape 8 : Formation de l'équipe planification GIZC

---

## **Objectif**

Cette étape a pour objectif de provoquer la conscience sur les questions et les problèmes majeurs et à permettre aux participants d'adopter une approche plus draconienne et rigoureuse lors du processus de planification qui sera entrepris

## **Démarche**

Elle est organisée avec l'aide et l'appui d'un expert en facilitation, lors de cette étape, il convient de donner une formation aux protagonistes sur la GIZC, sur les problématiques de gestion des zones côtières, les protocoles et les cadres réglementaires et institutionnel de la GIZC, les enjeux transversaux, les contraintes de GIZC, la planification territoriale stratégique, sur les approches de gestion intégrée et participative... (Annexe 1)

Ces formations sont organisées en salle sous d'ateliers d'échanges animés par un facilitateur. Lors de cette formation d'orientation des discussions et des échanges d'expériences et des points de vue sont tenus entre les membres de l'équipe qui seront orientés en utilisant des exposés, des témoignages, vidéos.

Des visites sur site en équipe seront organisées afin d'échanger sur des problèmes de gestion majeur identifier et visualiser localement dont les causes majeurs seront approfondies lors d'un débat entre équipe en salle.

## **Produits attendus**

Une équipe formée quant aux exigences méthodologique de la démarche de planification territoriale stratégique participative des zones côtières et mieux sensibilisée sur les problèmes et les enjeux majeurs de gestion de la zone côtière cible

# 12. Etape 9 : Planification stratégique participative de la zone côtière

---

Cette étape est au centre du processus. Elle consiste à aider les parties prenantes à formuler un plan de gestion participatif qui aborde les vraies difficultés de gestion de la zone côtière en s'attaquant aux véritables causes et en mettant en synergie et en complémentarité tous les efforts à consentir.

Concernant la participation de la société civile, cette phase représente une mise en œuvre opérationnelle et expérimentale de la participation inclusive à travers des ateliers de réflexion et d'échange entre les divers acteurs concernés y compris ceux de la société civile sur les problématiques, les enjeux de gestion de la zone côtière ainsi que sur les options de gestion stratégiques

## Objectif

C'est une étape qui sera organisée sous forme de plusieurs séquences articulées logiquement en vue d'arriver à un plan de gestion stratégique de la zone côtière avec des objectifs de gestion convenus entre les protagonistes en tenant compte des antagonismes entre usages et usagers.

### **Encadré n° 8**

#### **Les 8 séquences de la planification**

L'étape planification est articulée selon huit séquences logiques qui permettent d'aboutir en fin de processus à un plan stratégique de gestion intégrée de la zone côtière cible avec des arrangements discutés :

1. Définition d'une vision commune et partagée des problématiques environnementales du territoire et prise de conscience de la nécessité d'agir ensemble ;
2. Réflexion et identification des causes et des causes profondes de la problématique générale déclinée en problèmes spécifiques ;
3. Sensibilisation aux scénarios tendanciels ;
4. Identification et échanges sur les indicateurs de durabilité ;
5. Etablissement d'une vision collective et déclinaison en axes stratégiques de gestion durable à moyen et long terme ;
6. Mesures stratégiques d'intervention ;
7. Mise en cohérence, cadre des résultats ;
8. Discussion des arrangements pour la mise en œuvre de la stratégie.

## Démarche

La stratégie de gestion intégrée de zone côtière est définie avec l'implication de l'ensemble des acteurs importants y compris ceux de la société civile.

L'étape planification stratégique participative constitue une valorisation concrète et directe des résultats de la participation des acteurs dans la gestion intégrée des zones côtières. Il implique nécessairement les décideurs concernés par la gestion des zones côtières afin d'assurer une meilleure validation et appropriation des résultats et leur prise en considération dans la mise en œuvre.

En effet, la stratégie à laquelle il faut aboutir est la résultante d'un processus de négociation et d'échange entre les membres de l'équipe de planification représentative des différentes catégories d'acteurs importants par rapport à la gestion de la zone côtière ciblée

La démarche s'inspire de la méthode "Imagine<sup>2</sup>" qui propose une combinaison de méthodes et d'outils pour décrire, évaluer et explorer le niveau de durabilité d'un éco-socio-système dans le passé, le présent et l'avenir, au moyen d'indicateurs et dans une démarche participative considérant les acteurs locaux comme experts de leur territoire. "Imagine" est structurée en séquences :

- Comprendre la situation actuelle et les évolutions possibles du territoire ;
- Développer les indicateurs de durabilité et en donner des représentations graphiques
- Explorer l'avenir en développant des scénarios et choisir un scénario souhaitable et possible comme proposition de politique

## Les produits et les résultats

Une stratégie qui présente des objectifs et des aspirations à long terme partagée entre les différentes parties, des modes opératoires ainsi que des arrangements institutionnels entre les divers acteurs concernés en vue de la mise en œuvre

### Encadré n°9

#### **Le plan stratégique de gestion intégrée**

Le plan stratégique de gestion intégrée doit couvrir généralement une période de 10 à 20 ans. Elle détermine les orientations générales du plan de gestion intégrée de la zone côtière à mettre en œuvre. **La stratégie devrait identifier et reconnaître un rôle à la société civile aussi bien au niveau de la mise en œuvre qu'au niveau du suivi évaluation en tant acteur clé.**

- La stratégie de gestion intégrée de la zone côtière devrait tenir compte des informations suivantes :
- La politique nationale et cadre institutionnel de la GIZC

<sup>2</sup>Depuis 2000, le Plan Bleu et le Dr Simon Bell ont développé, expérimenté et consolidé la méthode *Imagined'* analyse systémique et de prospective de durabilité qui s'adresse à des groupes d'acteurs concernés par un même territoire ou un même contexte. <http://planbleu.org/fr/outils-et-methodes/methode-imagine>

- Contexte, type, étendue et sévérité des problèmes de gestion au niveau de la zone cible
- Objectifs généraux de développement socioéconomiques au niveau régional et national
- Niveau de développement économique de la zone cible
- Capacité des organisations de la société civile à faire partie prenante dans la gestion et dans la résolution des problèmes et des conflits
- Ressources financières disponibles et celles qu'il faut mobiliser lors de la période de mise en œuvre de la stratégie

L'élaboration d'un plan stratégique de gestion de zone côtière comprend cinq principales séquences et/ou sous étapes qui devraient être mises dans l'ordre.

## 12.1. Sous étape 1 : Comprendre, réfléchir, relier, modéliser et explorer

---

### Objectifs

Cette sous étape qui peut demander l'organisation de plusieurs rencontres au sein de l'équipe de planification a pour objectif de :

- Etablir collectivement une analyse de la situation actuelle de la zone cible ;
- Réfléchir sur les évolutions possibles de la zone délimitée ;
- Identifier les indicateurs de durabilité avec la détermination d'une bande d'équilibre ;
- Développer des scénarios et choisir un scénario souhaitable.

### Démarche

Méthodologiquement, la conduite de cette sous étape se réfère aux principes de la méthode "Imagine", à savoir :

- **L'approche systémique** : comprendre, analyser et réfléchir à la problématique du territoire comme un « système » complexe avec plusieurs dimensions. Cette approche permet de mettre en évidence les relations entre les éléments du système dans le cadre des processus dynamiques qui caractérisent chaque territoire.
- **La prospective et la méthode des scénarios** : analyser la problématique dans une vision prospective qui détermine l'évolution possible et définir les scénarios plausibles de cette évolution à long terme.
- **Les indicateurs de durabilité** : identifier et arrêter les indicateurs qui peuvent mesurer au niveau de chaque site les progrès vers le développement durable. Evaluer chacun de ces indicateurs et déterminer son seuil d'équilibre développement durable/développement non durable.
- **L'approche participative** : donner leur place aux acteurs, parties prenantes dans les processus de développement local, afin qu'ils puissent s'impliquer dans tous les aspects des questions que l'analyse de la situation révèle. La participation doit assurer une

compréhension élargie des points de vue, des valeurs, des préoccupations et inquiétudes réels de chacune des parties prenantes. L'utilisation des outils de l'approche participative et d'animation doivent être souples et adapter aux situations rencontrées concernant la nature et à la capacité des acteurs formant l'équipe de planification ainsi que les problématiques et les enjeux spécifiques qui caractérisent la zone d'étude

## Produits

Les produits de cette étape figurent sous les séquences qui suivent.

### ▪ Séquence 1 : Reflexion et identification des problèmes et des enjeux majeurs

## Objectifs

Durant cette séquence, l'équipe de planification est amenée avec l'appui des experts à identifier correctement les enjeux et les problèmes majeurs de gestion et de les lister.

## Démarche

Une fois l'équipe de planification est constituée et les experts thématiques et en animation sont recrutés, des rencontres sous forme d'ateliers sont organisées et facilitées par l'équipe d'experts en vue d'arriver à un rapprochement des points de vue autour des problèmes. Cet exercice d'identification des problèmes est facilité suite à un exposé rapide sur « l'état des lieux » de la zone cible (diagnostic rapide préalable) et ses problèmes de gestion les plus saillants. Les discussions sont provoquées et modérées par l'animateur afin de permettre aux participants de partager leurs points de vue. L'animateur, en jouant le rôle de modérateur/facilitateur dans cet exercice, doit être capable de gérer des discussions parfois tendues, de capitaliser sur les idées maitresses que les participants ont pu dégager, tout en essayant d'obtenir leur consensus.

#### **Encadré n°10**

##### **Les grandes questions à poser lors de l'identification des problèmes**

L'équipe doit être guidée en posant entre autre les questions clés suivantes:

- Les problèmes tels que présentés dans la synthèse générale et identifiés lors des étapes précédentes sont-ils les plus importants à traiter ?
- Avons-nous touché correctement aux vrais problèmes de gestion liés à la fois aux aspects sociaux, économiques et environnementaux de la zone côtière cible ?
- Avons-nous identifié les problèmes majeurs liés aux aspects institutionnels et juridiques ?
- Avons-nous touché aux problèmes de capacités de mise en œuvre des principaux acteurs clés par exemple y compris celles de la société civile ?
- Avons-nous touché aux problèmes de gouvernance de la zone côtière. ?

- Manque d'intégration entre les divers programmes et intervenants ?
- Vision sectorielle et cloisonnement ?
- Manque d'implication de la société civile et des autres acteurs privés dans la gestion ?

Par rapport à ces questions, l'équipe de planification doit confronter les idées qui parviennent des acteurs ainsi que les manières dont ils envisagent de traiter les principaux problèmes soulevés. Pour cet exercice, toute la concentration de l'équipe doit être orientée sur le présent et non sur l'avenir.

### **Produits attendus**

- Partage des informations et des connaissances sur le site ;
- Sensibilisation et conscientisation mutuelle ;
- Une vision partagée sur la problématique générale ainsi que les risques, mise en cohérence avec les problèmes sectoriels exposés par les participants.
- Une liste des problèmes

### **▪ Séquence 2 : Hiérarchisation des problèmes et validation élargie par les principales parties prenantes**

Une fois l'équipe parvenue à un consensus sur les problèmes majeurs, elle doit les hiérarchiser et les restituer en vue d'une validation plus élargie par les instances qui les représentent au sein de l'équipe de planification. (Les comités locaux pour les représentants de la société civile, les instances gouvernementales pour les représentants des divers services régionaux et centraux concernés, les collectivités territoriales...)

### **Objectifs**

S'assurer que les problèmes identifiés sont considérés comme fondamentaux par tous les niveaux aussi bien local, régional que national et également par les différentes catégories des parties prenantes les plus concernées et influentes par rapport à la gestion intégrée de la zone côtière.

### **Démarche**

Elle consiste en une classification des principaux problèmes identifiés. Une telle classification se base sur des échanges à organiser en interne au sein de l'équipe de planification et en externe sous forme de restitutions et d'échanges auprès des instances concernées. Pour ce dernier volet, le temps est accordé pour que chaque membre de l'équipe de planification puisse restituer et échanger les résultats des discussions de l'équipe au niveau de la partie qu'il représente afin d'obtenir la validation et de collecter les remarques et les suggestions en vue d'arriver à une validation la plus large possible.

Trois critères sont pris en considération dans cet exercice d'hierarchisation des problèmes :

- L'intérêt à résoudre les problèmes
- La possibilité d'obtenir un soutien pour résoudre les problèmes en question
- La capacité et l'avantage démontrés pour travailler ensemble sur le problème en question (mandat d'agir, mise en place des capacités nécessaires, avoir les moyens pour apporter le soutien de la manière la plus efficace et la plus efficiente...)

## Produits

Une hierarchisation des problèmes majeurs de gestion validée par les principales parties prenantes concernées.

### ▪ Séquence 3 : Reflexion et identification des causes et des causes profondes des problèmes prioritaires identifiés

Lors de cette séquence, l'équipe de planification est amenée avec l'appui des experts à identifier et à analyser les causes à l'origine des problèmes majeurs identifiées, en mettant à profit leurs connaissances du territoire et les données de base telles que partagées et exposées lors des étapes précédentes

## Objectif

Identification des causes de problèmes.

## Démarche

Cette analyse nécessite des informations complémentaires : données statistiques, résultats de recherches et d'études, données socioéconomiques sur les usages et leurs importances, sur les usagers, sur l'activité économique, les aspects environnementaux...

On peut même exiger dans cette partie de conduire une collecte des informations par les membres de l'équipe et/ou de mener des études complémentaires sur certains aspects clés en cas de besoin

En utilisant le modèle de l'arbre à problèmes voir exemple ci-après, l'équipe guidée par le facilitateur guide l'équipe pour :

- visualiser les problèmes sur un arbre,
- confronter les idées sur les grandes causes explicatives du phénomène en posant les questions suivantes :
  - Qu'est ce qui a été à l'origine de cette situation ?
  - Pourquoi se phénomène se produit il ?

L'équipe ne doit mettre fin à cet exercice que lorsqu'elle ne trouve plus de cause complémentaire au problème étudié.

Une fois causes profondes des problèmes identifiées, une lecture et une analyse plus globale sont menées pour s'assurer que les causes identifiées expliquent bien les problèmes identifiés

*En fonction des problèmes spécifiques identifiés, les participants peuvent être divisés en sous-groupes de travail afin de discuter et d'identifier des causes qui sont à l'origine des problèmes identifiés.*

*Les idées et résultats des groupes de travail sont ensuite restitués, discutés et enrichis par les autres groupes de travail. Les causes principales sont ainsi identifiées.*

Le rôle de l'animateur et de l'expert thématique est d'aider à une compréhension commune de la situation et à une hiérarchisation des problèmes soulevés, en assistant le groupe à cerner les causes principales et à les relier aux problèmes spécifiques.

## **Produits**

Un arbre reliant les causes prioritaires aux problèmes identifiés d'une manière cohérente et logique.

## ▪ Séquence 4 : Identification et échange sur les indicateurs de durabilité

### **Objectifs**

Cette séquence vise l'apprentissage sur la notion d'indicateurs. Cet apprentissage permet d'aboutir à des indicateurs de durabilité spécifiques à la zone cible construit sur la base des connaissances des acteurs locaux. (Annexe 2)

### **Démarche**

Après un exposé synthétique de la notion d'indicateurs de durabilité et de la nécessité de la mise en adéquation de l'exercice avec les enjeux identifiés, l'équipe est divisée en groupes de travail. En se référant aux fiches de hiérarchisation des problèmes et de leurs causes, ils identifient collectivement des indicateurs renseignant la gestion durable de la zone cible et relient les indicateurs aux problèmes identifiés. Cet exercice permet également de compléter la matrice des problèmes.

Durant l'exercice, les participants sont aidés par l'animateur et les experts thématiques dans le choix des indicateurs les plus pertinents.

Une fois la liste est arrêtée, la discussion est engagée sur les moyens et les méthodes de calcul, ainsi que sur la sensibilité des indicateurs aux changements observés. Les indicateurs qui répondent à ces critères sont retenus, les autres sont rejetés.

### **Produits.**

Une liste d'indicateurs de durabilité débattus et des informations partagées sur les systèmes de suivi spécifiques par les acteurs. (Ci-après un exemple illustrant une matrice d'indicateurs)

<b>Problème identifié</b>	<b>indicateurs</b>	<b>Idéal</b>	<b>Limite inférieur (critique)</b>	<b>Situation objectif (équilibre)</b>
<b>1</b>	• Temps de séjour de l'eau dans la lagune	8	2	6
	• Taux de métaux lourds	10	6	10
	• Erosion de la bande sableuse séparant la mer de la lagune	10	2	8
	• Evolution dans le changement de la vocation des terres	5	0	5
	• Evolution dans le changement de la vocation des terres	10	4	8
	• Taux de liaison au réseau de l'ONAS			
<b>2</b>	• Evolution du nombre des projets de services	10	2	5
	• Nbre de voyages touristiques organisés à la ville de Ghar El Melh	10	2	5
	• Nbre de festivités organisées	8	1	4
	• Moyenne de production annuelle halieutique de la lagune	10	0	6
<b>3</b>	• Nbre de voitures fréquentant les parkings municipaux	10	2	5
	• Temps mis pour sortir	8	1	

## 12.2. Sous étape 2 : Suggérer et agir

---

C'est une sous étape qui viendra enchaîner avec la sous étape 1. Elle sera consacrée à :

- La réflexion pour l'établissement d'une vision collective dédiée au territoire,
- La proposition d'une stratégie, d'objectifs globaux et spécifiques, ainsi que les résultats intermédiaires découlant de cette stratégie.
- La recherche d'arrangements qui seront ensuite discutés à plus grande
- Essaie de la mise en place d'un montage institutionnel et des outils et des modalités de gestion participatif multi-acteurs

### ▪ Sequence 1 : Restitution des résultats de la sous étape 1

#### Objectifs

Obtenir la validation autour des problèmes identifiés et priorisé par les tutelles représentées par les membres de l'équipe de planification lors de la sous étape 1

#### Démarche

C'est une séquence charnière entre les sous étapes 1 et 2 sur la base de laquelle la planification proprement dite est engagée.

Elle se fera avec les comités locaux GIZC et avec les acteurs institutionnels et professionnels concernés en vue d'obtenir leur adhésion à la vision stratégique convenu.

Les validations et les présentations seront confiées aux membres de l'équipe de planification sur la base des résultats qu'ils auront obtenus et validés par leurs tutelles. Sur des points particuliers principalement techniques ou scientifiques, les experts thématiques pourraient également y contribuer.

Ce processus exige parfois de nombreux aller-retour (tutelles-équipe de planification) et de réunions de validation.

#### Produits

Problèmes de gestion priorisés sont validés par la plupart des parties prenantes y compris ceux de la société civile. Commentaires et remarques de la tutelle recueillies et restituées à l'assemblée pour validation et ajustements.

## ▪ Séquence 2 : Etablissement d'une vision collective partagée et déclinaison en axes stratégiques de gestion durable à moyen et long terme

### Objectifs

En se référant aux résultats des étapes précédentes, les participants formulent d'une manière concertée une vision de développement et de gestion de la zone côtière objet d'une démarche GIZC qu'ils déclinent par la suite en axes stratégiques d'intervention.

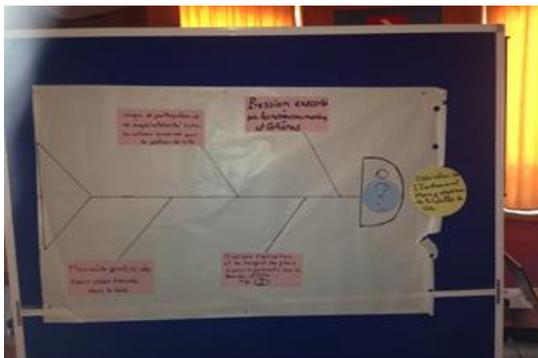
### Démarche

Appuyés par l'animateur et l'expert thématique lors d'une séance plénière et utilisant les produits des séquences précédentes, l'équipe est amenée à développer une compréhension commune de la situation désirée concernant la gestion durable de la zone côtière.

Les discussions visent l'établissement d'un constat fiable et réaliste de la situation et une bonne compréhension et évaluation des enjeux et des défis, tout en considérant l'intégration des aspects sociaux, économiques et environnementaux.

### Produits

Une vision partagée entre les divers protagonistes de la gestion durable du territoire déclinée en axes stratégiques sur le moyen et le long terme.



## ▪ Séquence 3 : Cadre des résultats stratégiques d'intervention

### Objectifs

Cette séquence vise à identifier les résultats stratégiques, d'une manière structurée et raisonnée et par axe stratégique arrêté lors de la séquence n°1.

### Démarche

Les participants sont répartis en groupes de travail selon les axes identifiés lors de la séquence précédente afin d'identifier des résultats stratégiques à atteindre et des mesures réalisables en adéquation avec les objectifs de gestion formulés précédemment.

Les résultats par groupe de travail sont restitués et discutés pour enrichissement et validation par les autres groupes. Durant cette discussion, la cohérence et la pertinence des mesures découlant de la vision stratégique sont débattus et validés et la pré faisabilité vérifiée.

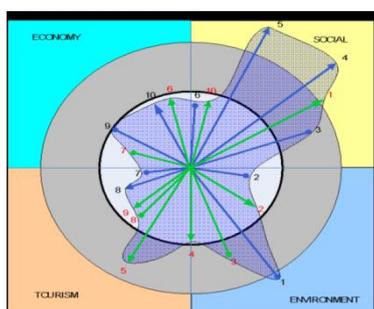
En plénier :

- il s'agit de reporter la vision déclinée en axes stratégiques, en résultats et mesures dans une matrice dite « cadre des résultats » indiquant les indicateurs objectivement vérifiables et leurs sources de vérification.
- Une fois la vision, les axes et les mesures stratégiques reportés dans la matrice, les participants sont amenés à travailler encore une fois sur les indicateurs de durabilité qu'ils ont identifiés lors de la séquence 4 sous étape 1 « planification ».

Avec l'appui d'un expert thématique, l'équipe est amenée à identifier parmi une liste d'indicateurs qu'elle a identifiés de sélectionner ceux qui sont les pertinents et efficaces pour capter et mesurer facilement les progrès de gestion

Dans un deuxième exercice, l'équipe quantifie la situation actuelle en se référant aux indicateurs arrêtés et mène une réflexion concernant la quantification de la situation désirable de gestion durable de la zone côtière (raisonnable), elle étudie également une situation pessimiste.

Puis, par mesures et/ou axes stratégiques selon les situations et les complexités rencontrées, sur une échelle de 1 à 10 et sur un diagramme (diagramme en toile d'araignée ou radar), les participants reportent les résultats de la situation actuelle, de la situation désirée et de la situation pessimiste et tracent la bande d'équilibre souhaitée.



## **Produits attendus**

Un cadre des résultats de gestion intégrée de la zone côtière partagé et approprié par les principales parties prenantes concernées

# 13. Etape10 : Arrangements institutionnels pour la mise en œuvre de la stratégie de gestion intégrée de la zone côtière

---

## Objectifs

Cette dernière étape vise à engager une discussion entre les acteurs, en vue de trouver des ententes et des arrangements pour donner suite à l'exercice de planification territoriale stratégique et de disposer d'un premier mécanisme pour la mobilisation des acteurs, ainsi que des règles de gestion et de suivi de la mise en œuvre de la stratégie. (annexe 3).

## Démarche

Le déroulement de cette séquence s'appuie sur une fiche aide-mémoire présentée par l'animateur aux participants leurs demandant de répondre aux questions suivantes :

- Que faut-il faire pour rendre cette stratégie opérationnelle ?
- Qui doit s'en occuper ? (Qui est ou qui sont les responsables ?)
- Avec qui doit-on partager ? (Qui sensibiliser et qui informer ?)
- Quelle sera la prochaine étape ?
- Quel sera le plan d'action ?

Les questions donnent lieu à discussion et débat. Les idées et les mesures proposées par le groupe sont recueillies et partagées .

Une fois les questions passées en revue et discutées, les mesures validées par le groupe sont par la suite consignées dans un plan d'action spécifiant les échéances et les responsabilités convenues.

## Produits attendus

- Des arrangements entre les acteurs pour la mise en œuvre de la stratégie
- Un plan d'action concertée définissant les rôles des parties
- Une charte, convention et protocoles d'accords
- Des modalités de gestion négociées

### Encadré n°11

#### **Constats quant au contexte institutionnel global de la GIZC au niveau des pays concernés**

- Faiblesse des moyens de pilotage GIZC : Organisation départementales cloisonnée, absence d'une décentralisation effective, manque d'intégration des programmes et stratégie à

vocation sectorielle, système d'information et coordination très peu efficace.

- Absence de politique et de vision GIZC explicite au niveau de tous les pays avec quelques différences d'un pays à l'autre
- Faiblesse des moyens alloués
- Manque au niveau des capacités institutionnelles au niveau de tous les acteurs surtout ceux de la société civile
- Rôle de la société civile faiblement reconnu.

#### **Encadré n°12**

### **La gouvernance de la GIZC**

#### **A. le comité de pilotage et de suivi**

Cette assemblée rassemblera des représentants des différentes instances gouvernementales en lien avec la gestion des espaces côtiers, les responsables ou les points focaux GIZC, les financiers et bailleurs et, dans un deuxième temps, suite aux concertations au niveau local, des représentants des groupes de concertation et des autorités régionales et/ou locales. Le comité de pilotage et de suivi veillera au bon fonctionnement du processus ; appuiera et facilitera la planification et la mise en œuvre et garantira la légitimité et l'ancrage politique de la démarche.

#### **B. Le groupe technique**

Il regroupera le personnel technique désigné par les différentes organisations qui peuvent contribuer au processus par la mise à disposition de données et d'analyses, d'informations stratégiques et opérationnelles (stratégies, initiatives, projets...). Ce groupe pourra être appuyé par des experts externes en charge des différentes actions à mener tout le long du processus GIZC.

#### **C. la plateforme multi-acteurs de la zone côtière**

Il regroupera les représentants des divers acteurs concernés, administrations, organisations professionnelles, collectivités territoriales et représentants de la société civile. Sa composition finale sera effective ultérieurement à cette étape après l'analyse et la cartographie des acteurs. La fonction de ce groupe sera cruciale dans la mesure où la planification stratégique de la zone côtière émanera de ses membres durant tout le processus. Son rôle sera également très important dans la mise en œuvre de la GIZC durant laquelle cette assemblée, au gré des dispositions juridiques et institutionnelle, interviendra à titre consultatif, délibératif voire contributif.

Exemple de designs d'un arrangement institutionnel favorisant l'implication de la société civile dans les démarches GIZC au niveau des pays du Maghreb

	Pilotage	Mise en œuvre	Appui
National	Commission interministérielle GIZC ▪ Décret de création	Départements Ministériels concernés ▪ Procédures et mécanismes de gouvernances formalisés	Experts/consultants et chercheurs, bailleurs de fonds
Régional	Commission régionale GIZC et ou commission communale ▪ Procédures et mécanismes de gouvernance ▪ Protocoles / chartes	Service régionaux et territoriaux Associations, recherches et professions ▪ Procédures et mécanismes de gouvernance et outils de gestion	Experts/consultants et bailleurs de fonds
Local	Plate forme locale GIZC ▪ Procédures et mécanismes de gouvernance	Association locale Services décentralisés ▪ Programme de travail et budget annuel	Association locale Comités locaux GIZC Organisations professionnelles

# 14. Etape 11 : Restitution, communication et sensibilisation en vue d'obtenir une appropriation élargie

---

## Objectifs

Obtenir l'adhésion des principales parties prenantes à la stratégie de gestion intégrée de la zone côtière cible ainsi qu'à l'arrangement institutionnel négocié lors de l'étape précédente.

## Démarche

Comme pour la restitution des résultats de la première sous étape, cette deuxième restitution se fera au niveau de chaque comité local de GIZC et au niveau des acteurs gouvernementaux et professionnels.

Cet exercice est en général le plus délicat du fait que des mesures et des arrangements supposés être acquis par l'équipe de planification pourraient être rejetées, réduites ou reportées pour une échéance lointaine. C'est le propre de toute stratégie participative comportant des mesures à appliquer dans une perspective temporelle donnée, avec des ressources financières limitées, des capacités de mise en œuvre aussi limitées et un cadre institutionnel et réglementaire non adapté. Il serait donc nécessaire que cet exercice soit mené avec le plus grand soin.

L'appropriation des arrangements institutionnels par les différentes parties prenantes au préalable devrait faciliter l'acceptation de la stratégie. Sachant qu'il est bien évident que au départ la stratégie trouvera des résistances par certains acteurs (qui ne trouveraient peut être pas leurs comptes dans les mesures stratégiques retenues ou pour d'autres raisons) feront de la surenchère, voire chercheront à perturber ou empêcher la mise en application des mesures de gestion convenues. Chose qu'il faut accepter tout en continuant la sensibilisation et les négociations.

## Produits

Une stratégie de gestion intégrée de la zone côtière appropriée par la majorité de parties prenantes concernées y compris la société civile

# ANNEXE 1 : Renforcement des capacités : un besoin impérieux d'accompagnement et d'ouverture

---

La complexité et la diversité des enjeux, la multiplicité des acteurs rendent nécessaire le renforcement des compétences et des capacités des acteurs pour la construction collective de la GIZC. Aussi au-delà des connaissances théoriques dont peuvent bénéficier les acteurs dans le cadre de formations conventionnelles, il est très important d'avoir recours à des outils plus pragmatiques qui permettent de répondre aux besoins des institutions et de la société civile pour initier un projet de territoire repensé et mis en œuvre collectivement. Il est également nécessaire que le contenu des formations s'appuie sur un contenu accessible et compréhensible par tous et pouvant susciter un intérêt au niveau local. Cet intérêt est idéalement suscité à travers un travail d'apprentissage sur le territoire côtier en question.

## **Privilégier les dispositifs d'apprentissage pour le renforcement des capacités des acteurs dans la planification de la GIZC**

Il existe bien des supports pédagogiques académiques explicitant la GIZC, son concept et ses approches et des événements réguliers et récurrents destinés à promouvoir les politiques, les finalités, les approches... Ce mode de renforcement des capacités est nécessaire et contribue certainement à inscrire dans les esprits l'intérêt pour cette démarche. Toutefois, les bénéficiaires sont d'une part souvent les mêmes (agents d'autorités en charge de l'environnement, quelques autres ministères, associations ayant pignon sur rue...) et d'autre part, cette démarche qui se situe en amont peut ne pas être suivie d'effets et se limite à un exercice intellectuel.

Dans un premier temps, une formation théorique reste nécessaire, elle doit être adaptée aux besoins des différents acteurs impliqués et sur des thèmes variés correspondant à chaque phase du processus.

- Une formation générale à la GIZC et une formation en planification territoriale adaptée à la GIZC. Son application sera adressée aux acteurs locaux impliqués ou potentiellement impliqués dans la GIZC, ainsi qu'aux acteurs d'appui : relais locaux, animateurs... Cette formation permettra une connaissance du processus de planification et de mise en œuvre, de ses valeurs et de sa logique de développement. Le niveau de connaissance acquis devra permettre aux différents acteurs de connaître et de jouer leurs rôles respectifs (plaidoyer, leadership, organisation, communication et sensibilisation).
- Une formation similaire adressée aux autorités, et aux élus des collectivités territoriales de façon à les sensibiliser sur leurs rôles, responsabilités et les enjeux du processus ; les armer aussi des connaissances de base nécessaires pour jouer leur rôle de leader politique. De l'engagement, de la mobilisation et de la volonté des autorités dépend le succès de la mise en GIZC du territoire côtier.

Pour cela, il faut une excellente équipe de formation constituée d'experts et de thématiques de divers horizons.

Suite à cette formation théorique, une formation à travers l'apprentissage est déterminante pour initier la planification stratégique de la GIZC sur le territoire en question. Or, la réalité de la GIZC en termes d'acteurs intéressés et à intéresser est toute autre : les forces humaines à mobiliser dans le cadre de la GIZC se caractérisent de la manière suivante :

- Elles sont souvent plus nombreuses que le cercle restreint de l'auditoire pouvant être atteint par les canaux conventionnels utilisés par la formation,
- Elles sont également plus diverses : acteurs marginalisés ou oubliés mais essentiels dans le cadre de la GIZC (élus, organisations professionnelles, certaines autorités, personnes ressources, acteurs ne trouvant pas intérêt à des démarches intellectuelles sans suite et plutôt intéressés par des aspects pragmatiques connectés à la réalité de leur territoire et de son environnement. Elles sont en partie hermétiques aux concepts et à la complexité de la démarche présentée selon un mode académique
- Tous ces acteurs ne peuvent être mobilisés puis formés avant un travail préliminaire d'identification et de cartographie puis d'organisation et de mobilisation selon un plan de travail clair incluant un programme de formation en amont du processus GIZC, durant la planification puis lors de la mise en œuvre.

C'est à cet effet, qu'il est nécessaire de mettre en œuvre un dispositif de renforcement de capacités privilégiant l'apprentissage et s'inscrivant idéalement dans une initiative à mettre en œuvre ou pour le moins qui a beaucoup de chances d'être mise en œuvre. A minima, la mobilisation d'acteurs autour d'un exercice « virtuel » de planification stratégique du territoire côtier, peut susciter l'intérêt des participants et en fonction de leur volonté aboutir à une suite et déclencher une réelle mise en œuvre.

#### **Les moyens à mettre en œuvre : personnel expert, facilitation...**

Outre les moyens habituels nécessaires à des formations classiques en salle dans le cadre de formation classique expliquant la GIZC au sens large du terme, le premier exercice de planification stratégique comprenant la diagnostic participatif, la vision partagée pour la gestion de la zone côtière, la stratégie proprement dite et le premier plan d'action nécessitera la mobilisation des personnes ressources suivantes : un facilitateur et un « expert métier » GIZC, selon les moyens disponibles, ce binôme pourra être accompagné d'experts clé complémentaire dont les spécialités sont à définir en fonction du contexte du site.

Cet appui est mis à la disposition du processus par l'instigateur ou le bailleur du projet ou leurs partenaires, il peut s'agir d'une expertise interne ou externalisée.

#### Rôle de l'expertise d'appui :

- i) Le facilitateur orientera, animera et coordonnera la participation des acteurs, il assurera la cohérence de la démarche en orientant les travaux de groupe. Il mettra à la disposition des acteurs le cadre et les conditions qui permettront aux acteurs :
  - d'analyser la situation économique, sociale et environnementale du territoire,

- d'identifier les problèmes de la zone côtière et leurs causes,
  - d'analyser les enjeux
  - d'établir une vision collective
  - d'identifier les objectifs et les mesures nécessaires pour faire face aux enjeux de développement durable
  - de contribuer activement à l'élaboration du plan d'action et à l'identification de la gouvernance propre à la zone
  - d'identifier les mécanismes régissant le suivi de la GIZC
- ii) Le ou les experts thématiques auront un rôle d'appui-conseil :
- Ils renseigneront et synthétiseront dans un premier temps les caractéristiques du site, ce travail préalable servira d'assise pour mener la démarche participative et sera affiné et détaillé lors des différentes étapes de planification grâce à l'apport de connaissances des acteurs locaux. Cette synthèse, souvent amendée au fur et à mesure de l'accumulation des connaissances, est exposée afin de permettre le cadrage des discussions engagées lors des ateliers. Les experts thématiques mettent à la disposition des participants planificateurs leurs connaissances techniques et leur expérience qui constituent un appoint aux connaissances et au savoir faire local ; sont régulièrement sollicités par le facilitateur ou par l'assemblée d'acteurs locaux pour clarifier des principes, rectifier des anomalies ou des erreurs d'expression ou de jugement. Mais en aucun cas, ils ne doivent imposer leurs points de vue ou leurs jugements.

### **Les autres moyens à mobiliser pour le renforcement des capacités des acteurs lors de la mise en œuvre de la GIZC**

D'autres formations doivent être identifiées et programmées dans le plan d'action GIZC : théoriques et thématiques pour certaines, basées sur l'apprentissage (learning by doing) pour d'autres.

Les formations générales seront dédiées au développement durable, à la conservation, d'autres spécifiques pourront se rapporter à des thèmes divers comme la gouvernance et ses outils, la juridiction, l'organisation, le lobbying, la communication... et des thématiques techniques comme les indicateurs, le suivi et l'évaluation.

Des programmes plus pratiques et plus spécifiques de renforcement des capacités seront également planifiés ils pourront s'appuyer sur :

- Des coachs généralistes ou spécialisés
- Des missions d'échange
- Des partenariats, des parrainages ou des jumelages structurels ou spécialisés avec des institutions disposant de compétences en matière de GIZC ou de développement durable ou pour le cas d'associations encore inexpérimentées, l'établissement de liens partenariaux avec des associations « séniors »
- La mise en place de comités d'appui à la GIZC : comités scientifiques, comités socio-économiques et culturels

## ANNEXE 2 : Indicateurs

---

Des indicateurs doivent être mis identifiés et caractérisés pour renseigner et documenter les objectifs stratégiques et les changements attendus d'une gestion intégrée au niveau d'un pays, d'une région ou du niveau local.

Ces outils se situent au centre de la démarche d'évaluation et de planification nécessaire au développement de la GIZC. Ces indicateurs permettent de décrire, évaluer et explorer le niveau de durabilité des éco-socio-systèmes au niveau national, ou régional ou de zones côtières qui sont retenues pour faire l'objet d'une gestion intégrée dans le passé, le présent et l'avenir, l'exercice doit être effectué en associant les acteurs (partenaires existants et ceux pressentis) dans une démarche participative. Les acteurs associés doivent être considérés comme experts à leur niveau. Des ateliers doivent être organisés en associant l'ensemble des acteurs qui participeront à une démarche claire et structurée permettant de :

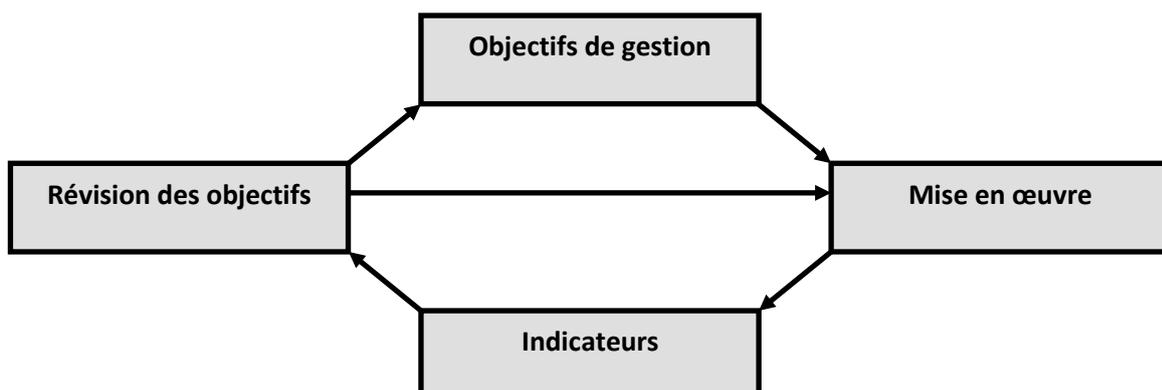
- a. Comprendre la situation actuelle et les évolutions possibles au niveau de la zone géographique,
- b. Développer les indicateurs de durabilité (ID) et en donner des représentations graphiques,
- c. Explorer l'avenir en développant des scénarios et choisir un scénario souhaitable et possible comme proposition de politique,
- d. Promouvoir et diffuser les résultats et la démarche ;

### Qu'est ce qu'un indicateur ?

Les indicateurs peuvent être quantitatifs ou qualitatifs observables et/ou mesurables. Ils décrivent des situations à un moment donné et permettent de suivre dans le temps les tendances.

Les indicateurs intègrent des informations simples ou complexes -agrégant parfois plusieurs paramètres- qui permettent de simplifier et de communiquer aisément des informations auprès des partenaires, des décideurs et du grand public. Cet outil doit être suffisamment sensible pour veiller à la bonne mise en oeuvre des stratégies et des plans d'actions qui en découlent, et de détecter toute anomalie exigeant une réaction de la part de la communauté d'acteurs.

Les indicateurs doivent être en adéquation avec les objectifs visés et les résultats attendus, ils doivent être élaborés puis appropriés par les parties prenantes et être pensés comme des éléments essentiels des processus de gestion du ou des territoires territoire en question.



## Finalité des indicateurs ?

Les indicateurs renseignent et doivent être en adéquation avec les processus de suivi et d'évaluation. Leur mise en œuvre permet une gestion itérative et adaptative du territoire afin de poursuivre l'ensemble des objectifs stratégiques visés renseignant et mesurant l'ensemble des domaines : environnemental, socio-économique, culturel mais également la gouvernance du territoire.

Les indicateurs sont également un outil de communication destiné aux décideurs et à l'ensemble de la communauté.

Les indicateurs, s'ils existent déjà avant l'initiation de l'exercice peuvent être utilisés ou identifiés puis calculés par les initiateurs directement ou indirectement à travers des experts pour une évaluation préalable des sites en vue de l'identification des sites prioritaires pour une mise en GIZC.

Il est dans l'intérêt de la démarche GIZC que les acteurs puissent identifier par eux même moyennant un court apprentissage et un appui de personnes compétentes les indicateurs pertinents pour la zone géographique en question.

A titre d'exemple, les indicateurs de durabilité ainsi que les valeurs de références tels qu'identifiés et détaillés par les participants sur l'état de gestion du territoire doivent être liés problèmes et aux objectifs identifiés dans le plan stratégique de gestion du territoire. Les indicateurs sont développés par les participants pour renseigner le progrès vers le développement durable. Ils sont utilisés pour :

- Exprimer des changements dans le temps concernant par exemple l'évolution de la problématique
- Définir les valeurs de références concernant la situation actuelle
- Définir les cibles concernant les situations projetées en se référant aux objectifs du plan stratégique

Lors du choix des indicateurs, il faut être prudent car trop d'indicateurs ou de mauvais indicateurs rendent difficile l'exercice. Des discussions permettront aux parties prenantes de choisir les indicateurs selon les moyens dont ils disposent.

Dans ce type d'exercice de planification participative territoriale stratégique, deux catégories d'indicateurs sont favorisés :

- Des indicateurs de « gouvernance » décrivent la manière dont les contributions et les rôles des acteurs locaux concernés par la mise en œuvre du plan stratégique sont traduites lors de la mise en œuvre du plan stratégique de gestion territoriale participative
- Des indicateurs « techniques » d'impact intégrant plusieurs dimensions (environnementale, sociale et économique) liées à l'observation de résultats concrets identifiables sur le terrain en vue d'une meilleure gestion territoriale participative de la zone côtière.
- Des indicateurs de performance mesurant la cadence de déroulement des activités et son adéquation avec la programmation prévue

# ANNEXE 3 : De l'utilité de l'approche territoriale pour favoriser le succès de la GIZC

---

La démarche proposée prévoit de promouvoir un engagement collectif en :

- mobilisant les forces vives du territoire : les acteurs gouvernementaux, des opérateurs économiques, des représentations, des usagers, des usagers et des ONG ;
- partageant la connaissance des uns et des autres et mettant en complémentarité les programmes et les plans d'action en vue d'une construction collective des visions et des stratégies de gestion durable et intégré des sites côtiers sélectionnés ;
- se dotant d'une instance territoriale formelle ou intégrant les acteurs locaux ;
- associant le public et les opérateurs privés et associatifs de façon régulière et multiple au déroulement du projet.
- apportant l'accompagnement nécessaire aux acteurs dans un processus d'apprentissage, mais aussi pour résoudre la question cruciale des cadres réglementaires et institutionnels contraignants.

## **Vers une meilleure gouvernance de la GIZC**

Malgré les diverses contraintes entravant le développement durable des zones côtières, il y a des possibilités réelles de préservation de ces espaces et de leurs ressources tout en optimisant sa valorisation à travers l'implication des autres acteurs institutionnels, de la société civile et des organisations professionnelles.

L'approche est surtout une manière de concevoir et de gérer le développement d'une zone délimitée territorialement qui sera basée sur les principes suivant:

- L'intégration raisonnée des projets sectoriels et/ou transversaux dans leur contexte socioéconomiques et environnemental
- Favoriser la participation locale à la durabilité des ressources naturelles
- Faire émerger des modes de coopérations formels
- Instaurer des mécanismes et des approches de travail partenariales entre les diverses catégories d'opérateurs et acteurs (privé, public et associatif)
- Intégration territoriale avec les espaces avoisinants dans le cadre d'une approche d'intervention plus globale et multisectorielles.

C'est une approche qui prendra toute sa signification dans des contextes institutionnels et réglementaires favorisant la décentralisation.

### **La nécessité de renforcer la légitimité de la représentation locale en vue d'une gestion optimisée de la bande côtière:**

Il est important que les populations soient représentées par des organisations de base disposant d'une certaine légitimité. Ceci permettrait à ces organisations de jouer leur plein rôle dans le cadre la démarche GIZC. Les ONG locales et les organisations de base des populations peuvent intervenir dans la communication et la sensibilisation à la GIZC auprès des groupes d'utilisateurs, dans la mobilisation des acteurs, et dans une certaine mesure dans la supervision de la bonne marche de la GIZC.

### **Une nécessaire gouvernance collective et pérenne des ressources forestières au niveau local :**

Pour une meilleure appropriation et une implication collective et effective des acteurs locaux, il est nécessaire qu'à toutes les étapes (stratégie, planification, mise en œuvre et suivi), les organisations de base puissent être associées et régulièrement consultées et qu'elles soient représentées dans les plateformes GIZC.

Ceci permettrait notamment de veiller à ce que les actions menées sur le territoire côtier se fassent dans un souci de diachronisme et de synchronisation en adéquation avec la GIZC et de guider les projets à mettre en œuvre afin d'aboutir à la vision partagée visée.

### **Vers la mise en place de nouveaux outils et mécanismes de gestion plus appropriés et collaboratifs**

Les plans de gestion intégrée des zones côtières élaborés au cours de la phase planification devront disposer d'un dispositif de validation au niveau local. Ces plans de gestion peuvent servir pour établir une charte entre les différents acteurs pour permettre le renforcement de l'engagement et la complémentarité entre acteurs gouvernementaux d'ordre sectoriel avec d'autres non gouvernementaux et privés en vue d'assurer une bonne gouvernance de la zone côtière et une bonne gestion de son espace et de ses ressources.

Aussi, l'implication des opérateurs privés, de la société civile et des organisations locales des populations dans la démarche GIZC s'avère comme une nécessité.

# ANNEXE 4 : La communication, composante déterminante pour l'appropriation de la GIZC

---

La GIZC implique de nombreux acteurs organisés, actifs durant les phases de planification et de mise en œuvre et qui font l'objet d'un mode de communication particulier. La communication concerne également un autre public cible, large et varié incluant les populations, les entreprises, les scientifiques et les instances publiques non représentées dans les instances GIZC. Des campagnes de sensibilisation, d'éducation et d'information de manière générale doivent être prévues pour cette audience auprès de laquelle l'information est mal ou insuffisamment relayée à travers les acteurs mobilisés directement dans la GIZC locale qu'il s'agisse d'organisations publiques ou de la société civile.

L'organisation GIZC locale et ses membres leaders doivent souvent renforcer leurs capacités à communiquer et à éduquer le public à travers :

- L'appui de spécialistes en communication
- L'appui de spécialistes en éducation environnementale
- La mise en œuvre de campagnes de sensibilisation et d'éducation dont il faudra prévoir l'organisation et les coûts

**La communication ne s'improvise pas, des stratégies et des plans de communication doivent être inclus dans la planification et la gestion globale de la zone côtière.**

Les instances GIZC du territoire côtier doivent disposer de capacités humaines, techniques et financières pour la communication et l'éducation du public. Pour plus d'efficacité, elles peuvent faire recours à des spécialistes en communication et en éducation.

Les coûts inhérents à la communication doivent être pris en considération par l'instance GIZC ou par les institutions qui en sont membres.

## **1. La sensibilisation**

Tout d'abord, une information dédiée à la « vulgarisation » des principes de la GIZC et du projet GIZC projeté sur le territoire est indispensable : elle doit se faire auprès de différentes cibles, les décideurs, les usagers et le grand public.

La sensibilisation du public sur les questions complexes et souvent conflictuelles relatives à la gestion de la zone côtière est essentielle. Les campagnes de sensibilisation du public peuvent, provoquer un changement des mentalités et encourager l'appropriation des plans de gestion qui visent à améliorer les conditions de vie, à utiliser les ressources naturelles de manière plus efficace et à améliorer l'état de l'environnement, notamment les espaces naturels. De nombreux canaux de communication peuvent être utilisés : journaux, télévision, radio et Internet, notamment les réseaux sociaux qui

permettent de disposer d'une large audience. Ces actions ont pour but de susciter l'intérêt du public pour la gestion intégrée du territoire côtier et pour changer les attitudes et les comportements.

Au-delà de ces supports de communication, le recours à l'événementiel peut constituer un excellent moyen de sensibilisation autour de la gestion intégrée des zones côtières, il peut s'agir :

- D'expositions
- De conférences et d'ateliers
- Voire d'événements sportifs ou culturels, de tels événements organisés au voisinage ou dans des sites à fort enjeux, et où il se « passe des choses » permet de convaincre un large public

**Quelque soit le support de communication utilisé, il est important d'éviter les discours démagogiques ou d'énoncer les vœux pieux, à l'origine de frustrations parmi les populations et qui ôtent toute crédibilité envers les communicants, si les annonces ne sont pas suivies des effets et des impacts annoncés.**

**La légitimité auprès du grand public passe tout d'abord par une information transparente et crédible que celle-ci concerne des constats ou des alertes, des actions menées ou l'information sur les performances concernant les programmes et les actions GIZC menées sur le territoire côtier.**

**Le grand public est incrédule, sa sensibilisation et sa mobilisation autour de la GIZC passera avant tout par son information sur l'efficacité de la démarche à travers des actions concrètes et palpables. La satisfaction progressive de l'opinion publique par rapport à la démarche peut constituer en soi un moyen de pression sur les décideurs et les politiques.**

**A cet effet, la consultation régulière du public est d'un grand intérêt pour suivre l'évolution de sa satisfaction et de son opinion par rapport à la politique GIZC locale mais également pouvoir exprimer ses préoccupations voir de nouvelles propositions.**